



**LA VOIX DE L'ENFANT**

Notre combat, c'est leur avenir

# Correspondance

2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2011

30 ANNEES D'ENGAGEMENTS, D'ACTIONS, D'INDIGNATION  
ET DE PRISES DE POSITION,  
30 ANNEES AU SERVICE DES ENFANTS EN DETRESSE.

## RAPPORT MORAL 2010



Le rapport moral que je soumetts à votre approbation porte sur une année où la Voix De l'Enfant, avec ses associations membres et ses partenaires, a fait un travail considérable. Dans l'avant-propos du magnifique Rapport d'Activités rédigé en équipe, dont vous allez prendre connaissance, il est écrit que l'année 2010 fut un temps fort pour notre association : je souscris à cette appréciation car elle a fait face à des évènements imprévus, tout en poursuivant les actions entreprises et en dépassant même ses engagements.

Il s'avère que, grâce à ses relais associatifs, sans cesse consolidés, la Voix De l'Enfant parvient à couvrir une étendue de plus en plus large du champ des besoins essentiels de l'enfance : état civil, habitat, nourriture, protection contre toute forme de violence ou de négligence, soins, éducation, scolarisation, accès à la formation, à la culture et à la citoyenneté.

Il y a eu aussi en 2010 quatre « rendez-vous » que je peux mieux évoquer car j'y ai participé personnellement. Par ordre chronologique, il y a eu tout d'abord les rencontres annuelles d'avril 2010 où une réflexion d'actualité a porté sur la protection de l'enfant dans les situations d'urgence. J'ai été impressionné par des interventions comme celle de M. N'DIAYE sur les adoptions précipitées ou celle du Docteur DUTERTE sur l'enfant psychotraumatisé qui peut s'en sortir grâce à l'empathie d'un tiers. Avec l'aide précieuse d'Hervé THEAUDIERE, expert en synthèse, nous avons pu élaborer

deux projets : celui d'un comité d'urgence et celui d'une charte des bonnes pratiques.

A peine deux semaines plus tard, sans transition, la Voix De l'Enfant accomplit une prouesse : forte de son expérience de la fête de la musique de 2006 où elle a rassemblé autour de Miguel ESTRELLA des enfants venus d'ailleurs pour chanter ensemble, notre association a créé un événement footballistique et interculturel, en accueillant 16 délégations françaises et étrangères d'enfants de 10 à 14 ans. L'événement n'a pas eu le relais médiatique qu'il méritait car au même moment, tous les regards se sont portés sur les effets de l'éruption d'un volcan Islandais sur notre trafic aérien ! Mais c'était sous estimer la volonté de notre directrice, de Laureus France, de Diambars et de Mani Football Forever, que de penser que la rencontre serait annulée, comme l'ont été quantité d'événements la même semaine.

**1981 / 2011**

**30 ans**  
D'ENGAGEMENT  
ET D'ACTIONS  
POUR LES ENFANTS  
QUELS QU'ILS SOIENT  
OÙ QU'ILS SOIENT

### sommaire

Rapport Moral .....	p 1 à 2
Rencontre Annuelle.....	p 3
des Associations Membres	
Extrait du Rapport Financier /Extrait du Rapport du Commissaire aux Comptes.....	p 4
Comptes Emplois/Ressources 2010 .....	p 5
Actualités France.....	p 6 à 7
Actualités Juridiques.....	p 8
Actualités Internationales .....	p 9
Actualités Européennes .....	p 10 à 11
Actualités Fédératives .....	p 12 à 13
Actualités Membres .....	p 14
Infos Partenaires .....	p 15 à 16
Rédactrice en chef > Martine Brousse	
Rédacteurs > Jérôme Baptiste et l'équipe de la Voix De l'Enfant	
Maquette > Jonathan Sandjivy	

### CONTACT & PERMANENCE

Permanence juridique téléphonique le mercredi de 14h30 à 18h : 01 40 22 03 05  
Dons en ligne [www.lavoixdelenfant.org/fr/don](http://www.lavoixdelenfant.org/fr/don)

## RAPPORT MORAL (SUITE)

Je suis convaincu que l'accueil, les échanges, les découvertes, offerts à tous ces enfants ainsi que les matchs « internationaux » qu'ils ont joués, trophées à l'appui, vont laisser en eux une trace indélébile ainsi qu'un espoir pour l'avenir, espoir qu'ils ont sûrement démultiplié par leur témoignage dans chacun de leurs pays. Cette expérience porte en elle les ferments de la construction d'un nouveau monde.

Le 19 Novembre 2010, les professionnels impliqués dans 30 Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier se sont réunis pour faire le bilan de leur action, 10 ans après leur ouverture. Ce deuxième séminaire de partage des expériences, a révélé que, malgré quelques spécificités, leurs objectifs sont superposables et que, là aussi, le besoin d'une charte commune a été exprimé. Quel chemin parcouru !

Le lendemain, a eu lieu le quatrième « rendez-vous » sur lequel je voudrais m'arrêter ; il s'agit d'une conférence sur le bilan en matière de droits de l'enfant, 20 ans après la ratification, par la France, de la Convention Internationale. Là aussi, des interventions exceptionnelles comme celles d'Elisabeth GUIGOU, de François ZIMERAY ou de Najat M'JID ont enrichi nos échanges. Nous nous sommes interrogés notamment sur la place de l'enfant dans le monde d'aujourd'hui, en distinguant la place de l'enfant en tant que catégorie sociale dépendante, et celle du temps de l'enfance, temps pendant lequel les émotions et les expériences sont profondément enregistrées et peuvent être déterminantes pour l'avenir individuel et collectif.

Pour en revenir à notre vie associative, lors de notre dernière Assemblée Générale, en avril 2010, je vous avais annoncé que Martine BROUSSE souhaitait prendre sa retraite en transmettant progressivement ses compétences à une nouvelle direction. Un recrutement a donc été mis en place. Il fut confié à un cabinet de chasseur de têtes. La personne sélectionnée ne s'est pas révélée conforme à nos espérances et aux engagements de la Voix De l'Enfant. Il a donc été décidé de ne pas poursuivre à l'issue de la période d'essai. Mais ce fut un mal pour un bien qui

a induit une réflexion de l'équipe et a permis de faire émerger les candidatures de Jérôme BAPTISTE et de Marie-Laure JOLIVEAU-TEZCAN à qui, après leur accord, il a été proposé de prendre le relais.

Enfin, toujours en 2010, alors que la France, blottie au coin du feu, s'apprêtait à célébrer les fêtes de fin d'année, notre Président d'Honneur s'est permis de réveiller sa conscience et de lui suggérer de réapprendre à s'indigner. Dans mon précédent Rapport Moral, je m'étais arrêté sur un texte co-rédigé par Stéphane HESSEL, en souhaitant qu'il soit relayé auprès des jeunes. Je n'imaginais pas que ses idées connaîtraient un tel accueil, et ce n'est pas fini....

Pour ma part, je me dois de vous informer que ma vie professionnelle a récemment évolué, j'ai accepté de nouvelles responsabilités et elles sont difficilement conciliables avec celles de la présidence de notre association. J'ai beaucoup appris en assumant pendant 7 ans cette fonction, y compris de ne pas être raisonnable, mais la Voix De l'Enfant est un défi permanent et, même si Martine BROUSSE et son équipe consolidée en sont la vraie cheville ouvrière, à trop entreprendre je risque de mal être. Je vais néanmoins rester au service de notre association et à celui des associations membres, prêt à les soutenir par ma profonde conviction dans le bien-fondé de leur action, et leur apporter éventuellement mes compétences. Ce faisant, je sais que je reste ainsi au service de l'enfance, notre engagement à tous.

Un immense merci pour votre confiance mais surtout pour ce que vous m'avez apporté, j'en ai tiré un bénéfice dont je mesure chaque jour la valeur dans ma vie professionnelle, mais aussi dans ma vie personnelle.

**Docteur Bernard CORDIER**  
Président de la Voix De l'Enfant

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### MEMBRES DU BUREAU

**Présidente** Françoise FOUQUET-DORR  
**Vice-Présidents** Alfred BLANCHET (SOS Enfants)  
 Bernard CORDIER  
**Secrétaire Général** Pierre DUTERTE (Parcours d'Exil)  
**Secrétaire Adjoint** Bernard MURAS (Bazar Sans Frontières)  
**Trésorier Général** Jean-Pierre BATAILLE  
**Trésorier adjoint** Pierre JABLON (Un Enfant Par La Main)  
**Porte-Parole** Carole BOUQUET

**Président d'Honneur**  
Stéphane HESSEL

### ADMINISTRATEURS

Claudine BAILLY (la Cause des Enfants)  
 Georges BANGEMANN (ATRE)  
 Claire BOUGARAN (Dessine Moi Un Mouton)  
 Dominique BRICHARD (l'Enfant Bien Entendu - Enfance Maltraitée Normandie)  
 Daniel CAND (Double Horizon)  
 Virginie DHELLEMMES (Bureau International Catholique pour l'Enfance)  
 Abdel Ilah EL HAIRY (Association Marocaine Ifoulki)  
 Jean-Pierre KLEIN (Enfants du Monde)  
 Philippe MAGNIER (Krousar Thmey)  
 Adrian MICHALOUX (Solidarité Enfance Roumanie)  
 Thomas ROHMER (Calysto)  
 Hervé THEAUDIERE (Les Enfants de Noé)

# RENCONTRE ANNUELLE DES ASSOCIATIONS MEMBRES

LES 13 ET 14 MAI 2011, À PARIS

Dans la continuité des réflexions menées, au cours de l'année, dans le cadre des Commissions nationales et internationales, le Conseil d'Administration a invité les associations membres à échanger, lors de la Rencontre Annuelle sur le thème : « *l'intérêt de l'enfant* ».

La Rencontre Annuelle a été ouverte par le Président Bernard Cordier qui, après avoir accueilli l'ensemble des membres, a donné la parole à Hervé Théaudière. Ce dernier a présenté le déroulé des deux journées et lancé les travaux. La première Table Ronde a porté sur « la notion de l'intérêt de l'enfant ». Trois intervenants, avocat et médecins, ont fait part de leur approche au regard du droit, de la pédiatrie et de la pédopsychiatrie.

Le Docteur Georges Bangemann, pédiatre, a souligné la vulnérabilité de l'enfant qui légitime que son intérêt soit « supérieur », ce qui appelle à ce que l'enfant soit protégé par le droit dans une culture du respect et de la solidarité. Maître Etienne de Ruffi de Ponteves a, quant à lui, qualifié l'intérêt de l'enfant de « primordial » plutôt que de « supérieur ». Cette notion reconnaît à l'enfant *son droit à l'enfance*, c'est-à-dire le droit à être protégé et ainsi de vivre *son temps de l'enfance*. Pour le Docteur Jacqueline Augendre, pédopsychiatre, forte de son expérience auprès de ses patients adultes qui lui révèlent leurs souffrances d'enfant, l'intérêt supérieur de l'enfant est d'abord celui d'être écouté et entendu puis d'être accompagné et protégé. Le parcours de l'enfant dans son « intérêt » doit être respecté.

Il se dégage de ces trois interventions la nécessité incontournable de respecter l'intérêt supérieur de l'enfant qui est avant tout de considérer l'enfant comme l'être le plus vulnérable qui nécessite une protection particulière et à qui nous devons garantir des conditions de vie dignes de ses droits d'enfant.



Rencontre annuelle des associations membres

A la suite de ces interventions et afin de poursuivre les réflexions sur la notion « d'intérêt de l'enfant », les membres des associations ont été invités à participer à l'un des quatre ateliers de travail. Quatre thématiques ont été proposées : la famille, l'éducation scolaire, l'usage des nouvelles technologies et l'accès à la culture. Un rendu des ateliers a permis de dégager des éléments qui permettront à la Voix De l'Enfant de présenter des propositions pour une meilleure reconnaissance et respect de la notion « *d'intérêt supérieur de l'enfant* ».

Après des échanges qui ont enrichi les réflexions menées dans les ateliers, l'assemblée a eu l'immense joie d'accueillir son Président d'Honneur Stéphane Hessel. Ce dernier a donné sa vision sur cette notion d'intérêt de l'enfant au regard des Droits de l'Homme. Il a rappelé le rôle des instances internationales pour le respect des conventions et traités internationaux ratifiés.

Ce rôle étant essentiel dans le cadre de la protection des êtres vulnérables et plus particulièrement des enfants qui nécessitent une politique particulière. Il a rappelé que le droit international a permis de faire progresser la protection et la défense des Droits de l'Homme et que c'était la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 qui avait généré les nombreuses conventions internationales et en particulier la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, en 1989. Pour conclure Stéphane Hessel a souligné l'importance de garantir à l'enfant son intégrité et nous a transmis un message fort « *en écoutant les enfants nous leur permettrons de développer leur capacité à réinventer le monde de demain et à en être responsable* ».

En fin de journée, les participants, rejoints par des partenaires financiers et amis de la Voix De l'Enfant, ont été invités à la projection de deux documentaires, l'un présentant la création de la première Salle d'Audition Protégée au Tribunal de Grande Instance, à Angers, pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitements et le second, présentant le bilan des actions post tsunami avec le partenaire E.Leclerc, six années après la catastrophe qui a ravagé les côtes indiennes et sri-lankaises. Un débat s'est engagé sur le partenariat entre un grand groupe et la Voix De l'Enfant. Un Colloque sur « la bonne gouvernance » a été annoncé. Il sera organisé en fin d'année. Après ces temps forts, les participants se sont retrouvés autour d'un dîner convivial au cours duquel le Président Bernard Cordier et le Président d'Honneur Stéphane Hessel ont soufflé les 30 bougies pour le lancement du trentième anniversaire de la Voix De l'Enfant. Pour clôturer cette première journée, Stéphane Hessel a déclamé un merveilleux poème.

La Rencontre Annuelle s'est poursuivie toute la matinée du samedi 14 mai avec l'audition de quatre grands témoins : Muriel Barbary, chef de projet pour le Service Social de l'Association Le Bien-être de l'Enfant au Liban (SESOBEL), Hajanirina Ramarovahiny, responsable de projet de l'Association Bazar Sans Frontière (Madagascar), Arnaud de Blic de l'association Volontariat (Inde) et Alfred Blanchet, Président de SOS Enfant, représentant l'association Coups de mains qui travaille auprès des familles roms à Saint-Denis. Chacun des intervenants a abordé la question de l'intérêt de l'enfant au regard des actions menées sur le terrain par leurs associations, toutes membres de la Voix De l'Enfant.

Après ces interventions, un projet de motion, rédigé par l'équipe de la Voix De l'Enfant, dénonçant la réforme de la procédure pénale en matière d'infraction des mineurs, a été présenté aux participants qui l'ont approuvé dans leur ensemble.

La Rencontre Annuelle a été clôturée par un déjeuner et suivie de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a réuni de très nombreux représentants d'associations membres et partenaires.



Stéphane HESSEL,  
Président d'Honneur  
de la Voix De l'Enfant

## EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER 2010 DU TRESORIER GENERAL

**Ressources 2010/collecte et utilisations :** Les ressources totales ont atteint 1 004 218 € contre 1 178 570 € en 2009 (moins 15 %).

Les fonds « utilisés » en 2010 se montent à 1 256 946 € dont :

- Actions : 1 031 551 €
  - Frais de recherche de fonds : 27 435 €
  - Frais de fonctionnement : 197 960 € (soit : 19% des ressources).
- Compte tenu du stock de fonds dédiés de début d'exercice, le total des fonds à fin 2010 atteint : 201 776 €.

Les ressources de l'exercice, l'emploi des fonds et l'utilisation de fonds dédiés mènent au résultat de + 3 999 €.

**Affectations des fonds :** Il est rappelé que l'affectation des fonds reçus se conforme strictement aux conventions en vigueur. Ainsi, 645 307 € ont été affectés aux actions de la Voix De l'Enfant et 139 446 € au fonctionnement. Restent à répartir : 272 962 € non affectés.

**Bilan :** A l'actif, on note une stabilité de la trésorerie d'une année sur l'autre. Aucune provision sur créances n'est enregistrée.

Au passif, les fonds propres atteignant 501,5 k€ pour un actif immobilisé de 94 k€ couvrent largement les créances de la VDE. La situation, de ce point de vue, est donc saine.

Les fonds dédiés passent de 458,5 k€ à 201,8 k€.

**Compte de résultat :** Les produits enregistrent une diminution significative des subventions et autres ressources institutionnelles

(-194 k€). Les autres produits sont en nette augmentation (+160 k€).

Les charges (externes et personnel) sont stables. Les charges d'exploitation sont en baisse significative (-210 k€).

### Rapprochement budget / réalisé :

Les ressources propres (dons entreprises, sur manifestations, dons en ligne et dons de particuliers) ont nettement dépassé les prévisions budgétaires (+56 k€). L'ensemble des charges, tout comme les ressources, est inférieur de 7% aux montants budgétés. Les frais courants de fonctionnement et de recherche de fonds se montent à 214 k€ pour un budget de 221 k€. Il en va de même pour les charges courantes représentant les emplois liés aux actions de la VDE (-7%).

**Evolution 2009/2010 :** On constate un total de ressources 2010 légèrement inférieur à celui enregistré en 2009 (-15%), notamment du fait des subventions en retrait d'une année sur l'autre, partiellement compensé par les ressources propres (public, entreprises).

Les fonds dédiés correspondant à des ressources utilisables après 2010 totalisent 201 k€ à la fin de l'exercice avant toutes nouvelles ressources.

Pierre JABLON, Trésorier Général

## EXTRAIT DU RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2010

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre Rapport relatif à l'Exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association de «la Voix De l'Enfant», tels qu'ils sont joints au présent rapport
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. Opinions sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France (...).

Nous certifions que les comptes annuels, au regard des règles et principes comptables français, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice (...)

### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'Art L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées (...), pris dans leur ensemble, ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels ».

Benjamin de COURCEL, Commissaire aux Comptes

# COMPTE EMPLOI/RESSOURCES EXERCICE CLOS LE 31/12/2010

EMPLOIS	Emplois 2010	RESSOURCES	Ressources 2010
<u>MISSIONS SOCIALES</u>		<u>RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</u>	
MISSIONS FEDERATIVES		Dons particuliers	37 997
Action Fédérative	244 830	Dons en ligne	34 350
Sensibilisation et information	36 589	Dons successions	
MISSIONS REALISEES EN FRANCE		Dons particuliers collectés auprès des entreprises	17 618
Actions initiées et pilotées par VDE	294 885	<b>Total dons</b>	<b>89 965</b>
Représentation des intérêts de l'Enfant	4 608		
Action politique au profit de l'enfance	15 862	<u>AUTRES FONDS PRIVES</u>	
MISSIONS REALISEES A L'ETRANGER		Dons Entreprises	647 864
Actions initiées et pilotées par VDE	443 029	Dons Associations	34 710
Actions politiques au profit de l'enfance	2 589	Autres dons privés	129 446
<b>Total missions sociales</b>	<b>1 042 392</b>	<b>Total autres fonds privés</b>	<b>812 020</b>
<u>FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</u>		<u>SUBVENTIONS</u>	
Frais de recherche de fonds	27 435	Subventions Nationales	53 579
<b>Total frais de recherche de fonds</b>	<b>27 435</b>	Subventions Internationales	
		Subventions Europe	
		<b>Total subventions</b>	<b>53 579</b>
<u>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</u>		<u>AUTRES RESSOURCES</u>	
Frais de fonctionnement	187 119	Autres ressources	48 654
<b>Total frais de fonctionnement</b>	<b>187 119</b>	<b>Total autres ressources</b>	<b>48 654</b>
<b>TOTAL EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>	<b>1 256 946</b>	<b>TOTAL RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>1 004 218</b>
<b>DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>		<b>REPRISES DE PROVISIONS</b>	
<b>ENGAGEMENTS / RESSOURCES A REALISER 201 776</b>		<b>REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANT.</b>	
<b>EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE 3 998</b>		<b>INSUFFISANCE DE RESSOURCES</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 462 720</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 462 720</b>
<u>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u>		<u>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</u>	
Missions sociales		Bénévolat	
Frais de collecte de fonds		Prestations en nature	
Frais de fonctionnement et autres charges		Dons en nature	118 318
<b>TOTAL EMPLOIS EN NATURE</b>			

# ACTUALITÉS FRANCE

## COMMISSION NATIONALE

La Commission Nationale de la Voix De l'Enfant s'est réunie le vendredi 25 mars 2011. Une quinzaine d'associations membres ayant des activités en France (accompagnement scolaire, activités ludiques, prévention des maltraitances, et autres), ainsi que des avocats, étaient présents pour échanger sur le thème de l'intérêt supérieur de l'enfant. Ils ont apporté leur réflexion et leur expérience quant à cette notion qui n'a pas de définition juridique clairement établie.

Les différentes approches des participants ont néanmoins permis de faire surgir une idée forte : celle de l'importance de la prise en compte du ressenti et du besoin d'affectivité de l'enfant dans l'appréciation de son intérêt, notamment par le juge.

La situation des mineurs placés – le lieu du placement, le maintien ou non des relations avec sa famille biologique- a également été abordée sous l'angle de l'intérêt de l'enfant. Les participants déplorent les difficultés auxquelles les mineurs placés peuvent être confrontés au quotidien et rappellent la nécessité de les accompagner vers leur vie professionnelle, et plus généralement vers leur vie d'adulte.

## GRUPE DE TRAVAIL VDE SUR LES ENFANTS PLACÉS

Depuis plusieurs années, la Voix De l'Enfant a été saisie par des assistants familiaux suite au retrait brutal par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance de l'enfant accueilli, et cela, sans prendre en compte l'avis de l'enfant. Aussi, la Voix De l'Enfant a mis en place un groupe de travail réunissant avocats, syndicats, professionnels de l'enfance afin d'évaluer la situation et de formuler des propositions pour faire en sorte que ne se reproduisent de telles situations.

A l'occasion des réunions de travail organisées le 5 avril, le 1er juin et le 8 septembre, les professionnels présents ont notamment insisté sur l'évaluation de l'intérêt de l'enfant et la place d'un avocat à ses côtés.

## ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (ENM)

Le 21 septembre, Martine Brousse est intervenue lors d'une formation relative à l'audition des mineurs victimes organisée à l'École Nationale de la Magistrature

Cette intervention annuelle permet de sensibiliser magistrats et enquêteurs sur l'intérêt du recueil de la parole de l'enfant au sein d'une UAMJ et ainsi du travail en pluridisciplinarité.

## OUVERTURE D'UNITÉS D'ACCUEIL MÉDICO-JUDICIAIRES

La Voix De l'Enfant a participé aux réunions de travail auprès des professionnels (Procureur, enquêteurs, médecins, travailleurs sociaux) pour la création d'une UAMJ à Lyon, au Havre, à Roubaix. Des professionnels de Nouméa et de Saint Denis de la Réunion sont également venus rencontrer la Voix De l'Enfant pour des projets d'ouverture d'UAMJ en Outre-Mer.

La Voix De l'Enfant a eu le plaisir de participer à l'inauguration d'Evreux le 1er juillet, grâce à l'association membre la Cause des Enfants, et ce, après plus de 4 années de discussions avec les autorités. Elle a aussi inauguré à Vannes le 26 septembre la 2<sup>ème</sup> UAMJ du Morbihan après Lorient.



Accueil Pédiatrique Médico - Judiciaire de Vannes

## COMITÉ DE PILOTAGE VDE-SFR

Le 12 juillet dernier, les membres du Comité de Pilotage SFR / la Voix De l'Enfant se sont réunis pour faire un point sur les UAMJ en cours de création et sur le fonctionnement des dernières créées depuis plus de 10 ans. Un constat très positif et un nombre croissant de demandes d'ouvertures, souvent du fait de changement de juridiction des Procureurs. Un bilan financier intermédiaire a été présenté. La Voix De l'Enfant se réjouit que son partenaire SFR confirme son partenariat. Ce dernier est essentiel afin d'assurer la pérennisation du programme et sa démultiplication sur le territoire français. 45 UAMJ sont ouvertes aujourd'hui et 5 projets doivent aboutir d'ici la fin de l'année.

## FORMATIONS DES PROFESSIONNELS DES UAMJ

Avec la Fondation Pour l'Enfance, la Voix De l'Enfant prépare une formation pluridisciplinaire des professionnels des 6 Accueils des Mineurs Victimes (AMIV) de Picardie ouvertes depuis 2007.

En mai, elle a soutenu la formation en psychologie des gendarmes de Lozère, afin de développer leur approche du mineur victime.

De plus, dans la suite de son programme européen Train Together, elle poursuit avec son partenaire belge SOS Enfants, la création d'un Centre Européen de Formation et d'Expertise de Maltraitance Infantile.

# ACTUALITÉS FRANCE

## PROTECTION DES MINEURS ÉTRANGERS

La Voix De l'Enfant a pris position à trois reprises suite aux propos de Monsieur Claude Guéant, Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer, des collectivités territoriales et de l'immigration.

Le 8 avril, la Voix De l'Enfant a ainsi rappelé l'importance de la procédure de regroupement familial dans l'intérêt des enfants.

Le 1er septembre, elle s'est indignée de l'expulsion d'un camp rom, par la force et vers une destination inconnue de familles en situation de grande précarité et de leurs jeunes enfants.

Le 12 septembre, elle a été choquée des propositions de « rapatriement » des mineurs roumains délinquants, seuls ou avec leur famille. Cette démarche est d'une part totalement inadaptée à la situation de ces mineurs en difficulté et d'autre part en violation de textes internationaux comme la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (article 40).

La Voix De l'Enfant rappelle que ces enfants sont avant tout des mineurs, avant d'être étrangers, et, comme le prévoit la loi, ils ont le droit à une protection comme tout enfant sur le territoire français. Ces multiples communiqués de presse montre que la Voix De l'Enfant est inquiète des politiques actuelles relatives à l'immigration, en particulier pour les enfants et restera vigilante.

Pour en savoir plus : <http://www.lavoixdelenfant.org/fr/publications/CP>

## CNCDH : GROUPE DE TRAVAIL DROIT DE VIVRE EN FAMILLE



La Voix De l'Enfant, avec ATD Quart Monde, a proposé à la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme de réaliser une étude concernant le droit de vivre en famille. Cette étude est de grande ampleur. En effet, elle concernera les difficultés matérielles des familles vivant dans la précarité et leur crainte de voir leurs enfants placés par l'Aide Sociale à l'Enfance ; mais elle va aussi s'intéresser à la stabilité, l'équilibre dont a besoin un enfant pour grandir, notamment dans une deuxième famille, d'accueil ou adoptive si la famille biologique est défaillante et/ou dangereuse. Des auditions de professionnels ont été réalisées et d'autres sont prévues.

## CONFÉRENCE

Le 24 juin, la Voix De l'Enfant a participé au colloque organisé par la Fondation pour l'Enfance sur le thème « Nouveaux défis de l'adoption et du placement à la lumière de l'attachement ». Des intervenantes canadiennes ont expliqué de quelle manière elles appliquaient la théorie de l'attachement dans leur service de protection de l'enfance, afin qu'assistants familiaux et travailleurs sociaux soient disponibles, à l'écoute de l'enfant pour l'aider à grandir avec, notamment, des repères familiaux.

## FORMATIONS

### INTERVENTION AUPRÈS DES STAGIAIRES BAF A

Comme chaque année, la Voix De l'Enfant est intervenue auprès des stagiaires BAF A, le 21 avril, à Lille Université Club lors de la formation organisée par l'Union Nationale des Clubs Universitaires. L'objectif est d'informer et de sensibiliser les jeunes animateurs sur les questions de violences physiques et sexuelles dont pourraient être victimes des enfants qu'ils accompagneront dans le cadre d'activités extra scolaires. Le groupe très dynamique a posé de nombreuses questions et montré un intérêt certain pour ces situations d'enfants victimes.

### GEP SO

Le 27 mai, à Nancy, à l'occasion de la 3ème journée juridique sur le thème « secret professionnel et accompagnement social, comment concilier travail en équipe et confidentialité » organisée par le GEP SO- Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux ; la Voix De l'Enfant est intervenue sur le thème des informations préoccupantes d'enfant en danger et sur le secret professionnel des travailleurs sociaux.

## MINISTÈRES

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Les 2 et 3 mai, la Voix De l'Enfant était présente aux Assises Nationales sur le harcèlement à l'école. Avec son partenaire Calysto, elle a participé à l'Atelier « comment lutter contre les nouvelles formes de harcèlement liées au développement des NTIC ? »

### RENCONTRE DES ASSOCIATIONS D'AIDE AUX VICTIMES

Le 27 septembre, la Voix De l'Enfant a participé à la 9ème Rencontre des Associations d'Aide aux Victimes organisée au Ministère de l'Intérieur. Les Ministres de l'Intérieur, de la Cohésion sociale et de la Justice sont intervenus pour rappeler leur attachement à la protection et aux droits des victimes et pour présenter Marie-Louise Fort, députée en mission pour établir un rapport sur les droits des victimes et la coordination de l'aide aux victimes.

# ACTUALITÉS JURIDIQUES

## PROCÈS (MAI ET SEPTEMBRE 2011)

La Voix De l'Enfant, partie civile depuis plusieurs années dans deux procédures judiciaires mettant en cause des professionnels d'instituts éducatifs accueillant des mineurs handicapés, a été présente, aux côtés des familles, lors de chacun des procès.

Du 9 au 11 mai, le Tribunal correctionnel d'Evry a fait comparaître plusieurs témoins et après de longs débats pour faire prendre conscience aux mis en cause de la gravité de leur comportement. Il a condamné les 2 éducatrices mises en cause à des amendes et des peines de prison avec sursis, pour les brimades et les violences commises, à l'encontre des enfants sourds placés ou en Internat dans l'Institut. Le Directeur et un Chef de Service éducatif ont été également reconnus coupables de non dénonciation de mauvais traitements.

Du 19 au 23 septembre, la Voix De l'Enfant a également été présente au cours du Procès où étaient mis en cause un infirmier, des éducateurs et le Directeur d'un Institut Médico-Educatif (IME) sous la responsabilité de la Croix Rouge française, à la Cour d'assises de Versailles. Après 10 années d'instruction, l'affaire a enfin été jugée. De nombreux professionnels du secteur éducatif et paramédical, ainsi que des responsables de la Croix Rouge Française ont été appelés à la barre pour témoigner. L'infirmier a été condamné à 12 ans de réclusion criminelle, pour le viol de plusieurs jeunes résidentes entre 1998 et 2001. Le Directeur a été également condamné pour « avoir omis d'informer les autorités » alors qu'il avait connaissance de mauvais traitements et des viols sur des mineurs vulnérables. Seule une des trois personnes mises en cause pour maltraitance a été reconnue coupable et condamnée à 2 mois d'emprisonnement avec sursis.

Lors de ces deux procès, la Voix De l'Enfant a souhaité rappeler les responsabilités des professionnels de l'enfance, d'autant plus devant un public d'enfants handicapés.

Mais surtout, elle a insisté sur le rôle des responsables (Directeur, Chef de service et organismes financeurs). Ces derniers doivent soutenir leurs professionnels en leur donnant accès à des formations, et des supervisions régulières, et ce afin d'éviter les difficultés d'accompagnement et de fonctionnement constitutives de maltraitance institutionnelle. La Voix De l'Enfant a insisté une fois encore sur l'obligation, tant pour les citoyens que pour les professionnels, de signaler tout fait de maltraitance dont serait victime un mineur.

## LOI SUR LE JUGEMENT DES MINEURS

Le gouvernement a déposé au Parlement un projet de loi relatif au jugement des mineurs le 13 avril 2011 et a souhaité qu'il soit étudié en procédure accélérée. Immédiatement, la Voix De l'Enfant très inquiète des dispositions du projet de loi, s'est mobilisée. Elle a participé activement aux travaux du groupe de travail « Réforme du jugement des mineurs » d'avril à juillet, à la CNCDH. De plus, l'Assemblée Générale de la Voix De l'Enfant a adopté une « Motion » le 14 mai qui a été transmise à tous les Parlementaires.

Malgré les actions de la Voix De l'Enfant et de nombreux professionnels du secteur, la loi a été adoptée le 10 août 2011. Le Conseil Constitutionnel, a émis des réserves quant à la mise en œuvre de cette loi.

La Voix De l'Enfant reste très vigilante au traitement des mineurs délinquants, des mesures telles que la surveillance par bracelet électronique, la détention provisoire des mineurs de 13 ans, la présentation immédiate qui sont totalement inadaptées à leurs besoins. De même, la création d'un Tribunal correctionnel pour mineurs où ne siège qu'un seul juge des enfants ne permettra pas une prise en compte de la spécificité de la délinquance des mineurs et de la nécessité particulière de personnalisation des mesures.

## COMMISSION JURIDIQUE

La Commission Juridique s'est réunie le 17 juin. Elle a étudié des propositions de constitutions de partie civile afin de donner un avis au Conseil d'Administration. Au cours de cette réunion de travail, un état sur les affaires en cours et les prochaines audiences a été fait. Par ailleurs, suite à la motion adoptée par l'Assemblée Générale de la Voix De l'Enfant, la Commission Juridique a poursuivi la réflexion engagée par les associations membres sur le projet de loi relatif au « jugement des mineurs » et les réponses alternatives qui pouvaient être proposées au « tout répressif ». De plus, les avocats restent très vigilants concernant la réforme de la participation des citoyens au fonctionnement de la Justice, le déroulé des Cours d'assises et des Tribunaux correctionnels risquant d'être bouleversé. Le rôle des citoyens, dans le suivi de l'application des peines des personnes condamnées, interpelle car les avis des professionnels médicaux et judiciaires doivent rester prépondérants.

## DERNIÈRE ACTUALITÉ

Saisi à l'occasion d'une question prioritaire de constitutionnalité, le Conseil Constitutionnel s'est prononcé sur la loi de 2010 instaurant l'infraction d'inceste dans sa décision du 16 septembre 2011. Le Conseil Constitutionnel a déclaré « l'article 222-31-1 du code pénal est contraire à la Constitution » car le terme « commis au sein de la famille » choisi par le législateur n'est pas assez précis, car les liens familiaux concernés ne sont pas définis.

Cette décision entraîne l'abrogation de l'article. Le qualificatif « incestueux » ne peut donc pas être retenu par les juridictions.

Question prioritaire de constitutionnalité (QPC)- avant qu'une juridiction ne se prononce, une des parties peut demander un avis sur la constitutionnalité d'une disposition législative, la juridiction transmet alors cette question (QPC) au Conseil Constitutionnel

# ACTUALITÉS INTERNATIONALES

## COMITÉ DE PILOTAGE E. LECLERC - LA VOIX DE L'ENFANT

Le 4 juillet, s'est tenu le dernier Comité de Pilotage des programmes post-tsunami en Asie du Sud-Est, E. Leclerc / la Voix De L'Enfant. Cette réunion a permis de faire le point sur les programmes restants, en cours, en Inde et au Sri Lanka et de présenter un projet de rapport d'activités de tous les programmes soutenus depuis le tsunami du 26 décembre 2004. Le bilan des actions est très positif. Un film documentaire réalisé sur le terrain en novembre dernier vient d'être achevé et sera disponible très prochainement. Par ailleurs, la Voix De L'Enfant a soumis aux membres du Comité le Rapport Annuel de la Navjeevan School de Karur, construite en Inde peu après le tsunami et qui propose aujourd'hui un enseignement de qualité à 383 élèves, en primaire et au collège.

## MISSION AU RWANDA

Dans le cadre de la mise en place du projet « Maison de la Paix » dont la Voix De L'Enfant est partenaire, une équipe de l'association membre Parcours d'Exil, maître d'œuvre sur le terrain, s'est rendue en mission au Rwanda en mai dernier. Le Coordinateur des Programmes Internationaux avait préalablement rencontré à Kigali les responsables de l'association locale partenaire identifiée, en décembre 2010.

Ce projet vise à réaliser un transfert de compétences entre le centre de santé de l'association Parcours d'Exil, spécialisée dans la prise en charge médicothérapeutique des victimes de torture et des mineurs isolés et l'association rwandaise Uyisenga N'Manzi, qui s'occupe de 3200 orphelins du génocide. Par des actions de soins et de formations de formateurs qui auront lieu en France et au Rwanda, le projet vise plusieurs objectifs :

- Permettre des soins en rapport avec les séquelles majeures liées au syndrome du stress post-traumatique existant au sein de la population soignée par l'association locale, avec une attention particulière pour les personnes atteintes du VIH/Sida ;
- Permettre un transfert de compétences, en apportant un regard extérieur pour des thérapeutes locaux qui ont eux-mêmes été victimes du génocide et qui ont à soigner des victimes ayant vécu la même chose qu'eux ;
- Participer à la promotion d'une culture de la paix, via un soutien psychologique et thérapeutique des populations bénéficiaires, dans une logique protectrice et préventive.



Les équipes de Parcours d'Exil et d'Uyisenga N'Manzi

## NOUVEAU PROJET AU BURKINA FASO

Au cours du premier semestre, Martine Brousse, Déléguée Générale de la Voix De L'Enfant, a effectué un déplacement au Burkina Faso, accompagnée par une équipe de l'association membre Double Horizon. Cette mission a permis de rencontrer les responsables des associations membres qui travaillent sur le terrain depuis plusieurs années avec des partenaires locaux et d'envisager de nouveaux projets à mettre en œuvre. Les programmes que la Voix De L'Enfant soutient depuis de nombreuses années, sont notamment basés sur la santé, l'éducation, la formation et l'accès à l'eau.

De retour de mission, la Voix De L'Enfant et une des nouvelles associations membres We Like The World, ont décidé de s'associer pour soutenir le programme mené dans la région de Guié par SOS Enfants et leur partenaire local AZN (Association Zoramb Nag-taaba). Depuis cette décision, la construction d'une nouvelle école primaire de trois classes avec préaux a débuté à Cissé Yargo. Dans un second temps, le projet prévoit la construction de latrines, le soutien de la cantine de l'école, des bourses scolaires et un suivi médical pour chaque enfant.

Vous pouvez suivre le « Tour du Monde en 80 000 amis » de nos amis de We Like The World en vous rendant sur :

<http://weliketheworld.com/>

<http://fr-fr.facebook.com/weliketheworld>

## COMMISSION INTERNATIONALE

Le 13 avril 2011, la Commission Internationale de la Voix De L'Enfant s'est réunie. Une quinzaine d'associations membres de la Voix De L'Enfant étaient présentes et ont échangé sur plusieurs thématiques.

La question de la bonne gouvernance de projets à l'international a été abordée afin de mieux apprécier les différentes approches des associations en la matière. Concernant l'établissement de l'état civil, chaque association a détaillé les programmes qui sont mis en œuvres sur le terrain, le plus souvent auprès de communautés isolées et marginalisées.

Monsieur Jean-Christophe CRESPÉL, Directeur du développement de la Guilde, a ensuite expliqué en quoi consistait le portage de Volontaires de la Solidarité Internationale, dispositif qui sert à faire bénéficier de l'agrément à des partenaires. Enfin, les associations se sont exprimées sur la notion d'intérêt supérieur de l'enfant, afin d'alimenter les débats de la Rencontre Annuelle des associations membres de la Voix De L'Enfant des 13 et 14 mai 2011.

## MISSIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre du suivi et de l'évaluation des programmes soutenus par Renault, Jérôme Baptiste s'est rendu en Afrique du Sud le 28 septembre dernier. Au programme : rencontres sur le terrain avec les associations partenaires et les enfants bénéficiaires.

Le 30 septembre, Martine Brousse et Christel Rocheteau, Déléguée Générale de l'association SOS Enfants, se sont rendues au Burkina Faso pour une mission de suivi. Une rencontre avec la Direction de l'État Civil de la Ville de Ougadougou est prévue, ainsi qu'une visite des 3 classes de l'école en cours de construction.

# ACTUALITES EUROPÉENNES

## Programme Leonardo da Vinci 2009 / 2011

« la formation des professionnels travaillant avec les enfants des rues et dans la rue »

### RENCONTRE TRANSNATIONALE DE ROME

Du 17 au 20 janvier, Rome a accueilli la troisième Rencontre Transnationale du Programme Leonardo da Vinci, coordonnée par la Voix De l'Enfant.

Organisée par l'association Save The Children Italia, cette Rencontre a familiarisé les partenaires européens avec l'environnement professionnel et les méthodes de travail de leurs homologues italiens. La délégation française, supervisée par le Chargé des Programmes Européens, était composée d'éducateurs de Prévention Spécialisée de l'association ARC 75, d'une psychologue et d'une professeur de Français Langue Etrangère de l'association Hors La Rue, ainsi que d'une psychothérapeute familiale, bénévole pour la Voix De l'Enfant.

Les trois premières journées ont été consacrées à la découverte du système italien de prise en charge des mineurs, aux formations existantes pour les professionnels travaillant dans la rue avec les

enfants et au partage de pratiques entre les professionnels italiens et leurs pairs européens.

Des rencontres avec des institutions de protection de l'enfance ont eu lieu au service des Mineurs Isolés Etrangers du Département de Promotion des Services Sociaux et Santé de la Mairie de Rome et au Centre de Justice pour Mineurs de la ville de Lazio.

A Civico Zero, le Centre de Jour pour Mineurs Isolés Etrangers de Save the Children Italia, les partenaires européens ont pris connaissance des activités menées et du profil des jeunes accueillis. Les éducateurs, l'avocate, la psychologue et le médecin travaillant pour le Centre ont chacun présenté leur mission et ont pris le temps d'échanger avec les professionnels participant à la mobilité.

Répartie dans les équipes de Civico Zero, le groupe a assisté, par deux fois, aux activités d'outreach – intervention en rue

– dans les gares de Termini et d'Ostiense. La question de la formation a donné lieu à de riches échanges avec le responsable de l'« Université de la Rue » (dépendant de l'association Turinoise, Gruppo Abele).

La dernière journée a réuni les coordinateurs nationaux des quatre pays pour une mise en commun des travaux des Comités de Pilotage, la finalisation du plan de la Publication finale et la préparation des prochaines échéances du programme Leonardo.

*L'ONG Internationale Save the Children est présente en Italie depuis 1998. Sur la péninsule, ses missions prioritaires sont la protection et la promotion des droits des enfants, la lutte contre toute forme de traite des êtres humains qui implique des enfants et la protection et l'accès au droit des Mineurs Isolés en Danger vivant en Italie.*

### RENCONTRE TRANSNATIONALE DE ROUMANIE

En Roumanie, la quatrième et dernière Rencontre Transnationale a réuni du 18 au 22 avril les partenaires européens du Programme Leonardo da Vinci. Deux villes étaient au programme de cette Transnationale : la Capitale Bucarest et Satu Mare, une ville située à la frontière hongroise, au Nord-Ouest du pays.

A l'occasion de cette mobilité, les professionnels français de la Voix De l'Enfant et des associations ARC 75 et Hors La Rue ont eu, par leurs visites, leurs échanges et leur présence sur le terrain, un aspect concret du contexte et des méthodes d'intervention auprès des enfants des rues de Roumanie.

A Bucarest, la première étape du séjour a été axée principalement sur le travail mené par les associations venant en aide aux enfants des rues, notamment trois d'entre elles : Parada, Sfanta Macrina et Asis (Association de Développement et d'Intégration Sociale). Avec des équipes de cette dernière association, les pro-

fessionnels européens se sont rendus dans la rue pour rencontrer les jeunes et observer et partager les méthodes de travail de leurs homologues roumains.

Dans la ville de Satu Mare, située à 400 km de la Capitale, le premier jour a été consacré à une Conférence réunissant les pouvoirs publics et les représentants associatifs de la localité.



Activité d'alphabetisation

Les Rencontres avec des responsables d'institutions sociales et judiciaires de la ville ont permis aux participants de connaître plus en profondeur le système

roumain de protection de l'enfance et ont donné lieu à de riches échanges de vues.

Dans cette ville, plus rurale, où l'on rencontre des profils d'enfants des rues différents de ceux présents à Bucarest, les partenaires européens, par l'intermédiaire du responsable de l'Unité Mobile de l'Association Stea, sont allés, une nouvelle fois, à la rencontre des jeunes vivant dans la rue.

Le dernier jour du programme a rassemblé les Coordinateurs Nationaux pour cadrer les prochaines échéances du Programme.

*L'association Stea – étoile en roumain- a été créée en 2005 dans la ville de Satu Mare. Elle lutte contre la marginalisation des enfants et des jeunes adultes en situation de rue et organise à leur profit des activités socio-éducatives pour leur permettre de réintégrer la société et les protéger contre l'exploitation.*

# ACTUALITÉS EUROPÉENNES

Les Coordinateurs Nationaux des quatre associations partenaires du Programme Leonardo da Vinci se sont donné rendez vous à Rome les 23 et 24 mai et à Paris le 24 juin, pour finaliser la Publication Finale du Programme et préparer les tables rondes de la Conférence Finale de Paris.



DG Éducation et culture

Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie

PARIS, VENDREDI 8 JUILLET 2011 :

## CONFÉRENCE FINALE DU PROGRAMME LEONARDO DA VINCI

Après deux années de travail avec ses partenaires européens, ACIM (Espagne), Save The Children (Italie) et Stea (Roumanie), ainsi qu'avec ses partenaires ressources en France (ARC 75 et Hors La Rue), la Voix De l'Enfant a conclu le Programme Leonardo Da Vinci sur la « Formation des Professionnels travaillant auprès des enfants des rues et dans la rue », par la rédaction d'une Publication Finale et l'organisation d'une Conférence Finale.

C'est à Paris, le vendredi 8 juillet 2011, dans une salle du Conseil Régional d'Île de France, que s'est tenue la Conférence Finale, organisée par la Voix De l'Enfant. Quatre-vingt-dix professionnels venant des quatre pays partenaires étaient présents.

La journée a été rythmée par deux tables rondes. La première portait sur les méthodes d'intervention des éducateurs de rue et la seconde sur la formation reçue par ces professionnels. Chacune a donné lieu à des échanges entre les conférenciers et les participants sur les différentes approches et méthodes de travail et de formation dans les quatre pays.

La journée s'est clôturée par la présentation des recommandations formulées par les partenaires du Programme Leonardo da Vinci, pour renforcer le système de formation des professionnels travaillant auprès des enfants des rues et dans la rue.

## Recommandations des partenaires du programme

1. Inscrire dans les formations initiales supérieures des étudiants en sciences sociales les connaissances, les méthodologies et les stratégies du travail avec les enfants des rues et dans la rue ;
2. Créer un module pluridisciplinaire et interdisciplinaire obligatoire de formation continue pour les professionnels intervenant dans la rue auprès des enfants ;
3. Offrir aux étudiants la possibilité de découvrir, dans le cadre de stages diversifiés, le travail de rue ;
4. Faciliter l'accès et la participation active, pour tout professionnel intervenant auprès des enfants des rues et /ou dans la rue, à une formation continue ;
5. Harmoniser les formations continues sur l'ensemble de l'espace communautaire européen ;
6. Définir des standards européens pour le travail avec les enfants des rues et dans la rue afin d'identifier des critères communs d'évaluation du travail réalisé ;
7. Rendre obligatoire l'évaluation des actions menées sur le terrain ;
8. Créer une qualification professionnelle spécifique pour le métier d'éducateur de rue et de l'inscrire dans les répertoires ;
9. Reconnaître, valoriser et accréditer les acquis d'expérience dans tous les pays européens.



Conférence Finale de Paris, le 8 juillet 2011

La Publication Finale est téléchargeable sur le site de la Voix De l'Enfant en suivant le lien suivant :

<http://www.lavoixdelenfant.org/fr/activites/europe/programmes/>

Vous pouvez aussi recevoir la version papier en adressant un courriel à l'adresse suivante : [europe@lavoixdelenfant.org](mailto:europe@lavoixdelenfant.org)



# ACTUALITÉS FÉDÉRATIVES

## FRATERNITY CUP - DU 17 AU 26 JUILLET 2011



Une deuxième Fraternity Cup et un deuxième succès pour cette rencontre désormais annuelle, organisée

par la Voix De l'Enfant, en collaboration avec ses associations membres Laureus Sport For Good et Diambars. Cette année, l'événement a eu lieu du 17 au 26 juillet 2011 au complexe sportif des Poissonniers, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Cette nouvelle édition a été l'occasion de renforcer davantage la dimension fédérative de la Voix De l'Enfant et de réunir des enfants venant de tous les horizons, autour des valeurs de la solidarité et de la fraternité. Cet événement est un moment de partage où s'articulent des activités ludiques et pédagogiques. Petits et grands étaient invités à vivre et à échanger, autour de la lutte contre les discriminations, l'égalité des sexes, le dialogue interculturel, la tolérance, le respect de soi et autres.

Chaque délégation était composée de 7 enfants (dont au moins 3 filles, dans un souci de parité) de 11 à 13 ans et de deux accompagnateurs (une femme et un homme). 98 enfants et leurs 30 accompagnateurs ont ainsi été réunis à Paris pendant dix jours. Toujours plus multiculturel, l'événement a rassemblé 14 délégations venant de 4 continents et représentants 11 pays : le Maroc, l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Argentine, Israël, la Palestine, la Bosnie-Herzégovine, la Roumanie, le Japon, l'Inde et la France (Paris, Montreuil, Marseille et la Guyane Française).



Les délégations de la Fraternity Cup 2011

### Activités artistiques et sportives

Les journées étaient bien remplies. Le matin, les enfants participaient à des ateliers artistiques où ils pouvaient exprimer leur créativité et donner libre cours à leur imagination d'enfants. Alors qu'un groupe, sous le regard professionnel d'une artiste, réalisait une fresque où étaient représentés des personnages que tous ont peints aux couleurs de leur pays, un autre suivait les mélodies d'un professeur de chant pour préparer un spectacle de danse et de chants du monde. Quant aux après-midi, elles ont été l'occasion de se défouler et de se surpasser dans une ambiance fraternelle et divertissante. Un tournoi de football a rythmé l'événement, en donnant l'opportunité aux enfants de jouer tous ensemble et de mieux se connaître. Ce tournoi riche en émotions a été complété par des initiations au rugby, animées par de sympathiques éducateurs rugbymans

de l'association Les Enfants de l'Ovale. Ils ont su transmettre et faire partager leur passion aux enfants. La participation de l'association Golf Educatif durant une journée a fait découvrir aux enfants de nouveaux horizons sportifs et certains ont même vu se dessiner une vocation originale ! Les accompagnateurs étaient, quant à eux, invités à échanger autour des bonnes pratiques éducatives à l'occasion d'ateliers animés par l'association Korhom.

### Découverte de Paris

Des visites culturelles et ludiques ont ponctué cet événement haut en couleurs et en surprises. Une promenade a conduit les enfants et leurs accompagnateurs dans les rues de Paris, depuis la cour Napoléon du Louvre jusqu'aux Champs Elysées, en passant par l'Opéra Garnier, la Comédie Française ou encore la Madeleine. Les délégations ont pu plonger au cœur de l'architecture et de l'histoire parisienne en visitant la Mairie de Paris et en partant à la découverte de l'île de la Cité et de la Cathédrale Notre-Dame. Le groupe a finalement eu l'occasion d'avoir une vision panoramique de la ville et des monuments rencontrés durant la semaine, en faisant l'ascension de la Tour Eiffel le soir du Gala. Les délégations ont bénéficié d'une visite du Stade de France, lieu mythique du football français. Ils ont pu avoir accès à des lieux habituellement inaccessibles au public, en parcourant les vestiaires des joueurs ou le tunnel menant au terrain. Une journée à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette a été l'opportunité pour les enfants de découvrir de façon ludique des phénomènes scientifiques, mathématiques, cognitifs ou astronomiques ! L'aventure s'est terminée par un voyage dans les étoiles, au planétarium, où ils ont exploré la voie lactée et traversé des nébuleuses, jusqu'aux confins de notre système solaire, et au-delà, à la rencontre de nouvelles galaxies !

### Match de gala

L'événement a été officiellement clôturé avec une journée de Gala au stade Emile Anthoine, dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Aux pieds de la Dame de Fer, les enfants ont joué les demi-finales et finales du tournoi de football, puis ont présenté avec enthousiasme leur spectacle de danse et de chants du monde, tandis que la fresque était exposée devant les regards émerveillés. Ce moment inoubliable a été l'occasion de réunir les enfants, leurs accompagnateurs, mais aussi tous les organisateurs de l'événement, nos associations membres et des représentants de nos partenaires.

Un spectacle original et émouvant a été improvisé par les enfants lors de la soirée du dimanche. Entre le repas et les distributions de cadeaux offerts par nos partenaires, chaque délégation a donné une représentation, de chant, de danse ou de théâtre, partageant ainsi avec tous leurs nouveaux camarades, leur culture et traditions. Ce moment magique a marqué les esprits de tous et restera gravé dans nos mémoires.

Le succès se mesure aux sourires qui illuminent les visages des enfants. Il est certain que pour nos jeunes, la Fraternity Cup 2011 a été un moment magique qu'ils n'oublieront pas, et nous non plus, d'ailleurs ! Nous espérons donc avec impatience la troisième édition !

# ACTUALITÉS FÉDÉRATIVES

## UN HEUREUX MARIAGE !

Le 15 juillet dernier, Jérôme BAPTISTE et Rosine MUKAHIRWA, qui avait été stagiaire à la Voix De l'Enfant, se sont dit OUI à la Mairie et lors de la cérémonie religieuse dans une des églises de Castres. L'équipe et un administrateur de la Voix De l'Enfant ont partagé avec beaucoup de joie ces deux moments et la soirée très chaleureuse, avec les familles et les amis des jeunes mariés. Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant leur souhaite beaucoup de bonheur.

Muzagire urugu ruhire Rosine et Jérôme (« ayez un heureux foyer » en Kinyarwanda).



Jérôme et Rosine

## UNE ÉQUIPE DE DIRECTION JEUNE ET VOLONTAIRE

Jérôme BAPTISTE, Coordinateur des Programmes Internationaux depuis plus de 7 ans et Marie-Laure JOLIVEAU-TEZCAN, Juriste et Coordinatrice des Actions France depuis plus de 6 ans ont décidé de s'engager davantage à la Voix De l'Enfant en prenant la direction de cette dernière. Avec la Présidente, Françoise FOUQUET-DORR, magistrate, et le Conseil d'Administration, l'un et l'autre se sont réparti les responsabilités. Jérôme BAPTISTE est Directeur et en charge du suivi des programmes internationaux et Marie-Laure JOLIVEAU-TEZCAN est Directrice Juridique et des Missions Sociales en France.

## REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DE LA FRATERNITY CUP 2011

Toute l'équipe de la Voix De l'Enfant remercie l'ensemble des partenaires qui ont permis à la Fraternity Cup 2011 de se dérouler sous les meilleurs auspices : le Consulat Général de France à Jérusalem, Corteco-Oscaro, GDF-Suez, Hermes, La Mode est à Vous, Laureus Sport For Good et Cartier, la Mairie de Paris, Renault et le Stade de France.

## MAÎTRE DIANE MULLENEX ÉLEVÉE AU GRADE DE CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE

La Voix De l'Enfant se réjouit de la distinction qui a été remise à l'un de ses avocats « conseils » engagée depuis plus de 6 ans à ses côtés.



Maître Diane Mullenex et Madame Nicole Guedj, Secrétaire d'État aux Droits des Victimes de 2004 à 2005, Conseillère d'État, lors de la remise d'insignes le 12 mai 2011

## SORTIE À TROUVILLE-SUR-MER AVEC GOOGLE, COQUILLAGES ET GOÛT SALÉ

Le mercredi 29 juin, une équipe de dix volontaires de l'entreprise Google, « les Googlers » s'est mobilisée, pour réitérer l'opération de l'an passé qui fut un succès : l'organisation d'une journée à la plage de Trouville-sur-Mer pour des enfants et jeunes franciliens défavorisés, des associations membres de la Voix De l'Enfant, Maison de Sagesse, Double Horizon et Entr'Aide. Cette année, grâce à Google, 40 enfants ont découvert pour la première fois de leur vie la mer et les activités de plage comme les châteaux de sable, le beach rugby et le cerf volant.

Chargés de coquillages et de présents offerts par les Googlers, les enfants sont rentrés à Paris avec beaucoup de souvenirs et, pour certains, quelques jolis coups de soleil sur le nez !

## CAMPAGNE CONTRE LA MALTRAITANCE

Le 1er juillet 2011, la Voix De l'Enfant, avec la Fondation Pour l'Enfance et l'Enfant Bleu-Enfance Maltraitée a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de prévention, « Un enfant est en danger », réalisée par l'agence Terre de Sienna.

Cette campagne a pour but de rappeler à chacun, l'obligation et le devoir de signaler un enfant en danger aux autorités compétentes. Une campagne d'affichage a été offerte par JC Decaux. Un site Internet a été créé pour rappeler les démarches à engager afin d'alerter si un enfant est en danger. Les affiches ont été diffusées dans différentes villes de France entre le 11 juillet et le 28 août 2011. Le site Internet reste ouvert au grand public.

Pour plus d'informations et pour alerter : [www.unenfantestendanger.com](http://www.unenfantestendanger.com)



Les affiches de la campagne

# ACTUALITÉS MEMBRES

## 3 NOUVELLES ASSOCIATIONS MEMBRES

### L'ASSOCIATION CAMÉLÉON

L'association Caméléon fondée en 1997 est une association humanitaire qui intervient sur l'archipel des Philippines en vue de protéger et de réhabiliter des jeunes filles victimes d'abus sexuels et de maltraitance. Elle mène des actions de développement : scolarisation, formation professionnelle, suivi médico-psychologique, suivi juridique, ainsi que des actions de plaidoyer à destination des autorités philippines et internationales.



### L'ASSOCIATION SESOBEL - LIBAN

Créée en 1976 par Yvonne Chami, assistante sociale, infirmière et sage-femme, l'association a pour mission :

- d'assister l'enfant atteint de handicap ;
- de soutenir la famille ;
- de sensibiliser la société pour qu'elle reconnaisse la valeur de l'enfant atteint de handicap et son droit à vivre dans la dignité ;
- de prévenir les handicaps notamment par un dépistage précoce.



### L'ASSOCIATION WE LIKE THE WORLD

Association créée en février 2011, elle a pour objectifs de scolariser au Burkina Faso des enfants, en particulier des petites filles, et ce, dans la durée. Son action permettra de réaliser des projets spécifiques pour les filles : nutrition, hygiène, contraception et lutte contre l'excision. Sa compétence en communication et sa connaissance des réseaux sociaux doivent favoriser la collecte de fonds de façon innovante et peu coûteuse.



### KROUSAR THMEY FÊTE SES 20 ANS !

En mars dernier, l'association membre Krousar Thmey, association d'aide à l'enfance défavorisée du Cambodge, célébrait ses 20 ans à l'occasion de la Fête de famille. Fondée en 1991, Krousar Thmey mène des actions de soutien à l'éducation et de protection de l'enfance, notamment par un travail de sensibilisation auprès des familles, et des autorités locales et gouvernementales. Cet événement a été l'occasion d'une reconnaissance unanime du travail accompli par l'association parmi les acteurs de développement du pays. Les autorités ont par ailleurs pris des engagements fermes en faveur de l'éducation pour les enfants sourds et aveugles.

Durant trois jours, 2000 enfants se sont réunis dans l'école de Phnom Penh Thmey, alors transformée en « grand village d'enfants », joyeux et festif. Les participants ont assisté à des spectacles de danse traditionnelle, de Champey, de cirque, de théâtre Yiké, à des animations ludiques et pédagogiques, permettant aux participants de connaître les capacités des jeunes de Krousar Thmey, que la Voix De l'Enfant soutient depuis de nombreuses années.

Pour le 20e anniversaire, le fondateur « Benito » a décidé de témoigner de son engagement et de ses 20 ans sur le terrain auprès des enfants cambodgiens, depuis la découverte des camps de réfugiés à la création du réseau d'écoles pour enfants aveugles et sourds du Cambodge. C'est le premier livre sur l'histoire de Krousar Thmey, un témoignage de 20 ans de terrain, Un humanitaire au Cambodge - Krousar Thmey, une nouvelle famille, publié aux éditions Pacifique.

### AISPAS A 20 ANS

L'association interprofessionnelle de Soins et de Prévention des Abus Sexuels, basée dans le territoire stéphanois ( Saint Etienne, Roanne, Montbrison), a été créée en 1990 par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de la protection l'enfance. Depuis sa création, l'association n'a eu de cesse d'accueillir et d'aider à se reconstruire les enfants victimes d'agressions sexuelles.

### PARCOURS D'EXIL FÊTE SES 10 ANS

Fondée en août 2001 par le Docteur Pierre Duterte, «Parcours d'Exil» oeuvre depuis 10 ans à l'accompagnement thérapeutique et à l'insertion sociale et professionnelle d'enfants victimes de tortures et autres violences dans leur pays d'origine.

Parcours d'Exil accompagne et prend en charge depuis quelques années des mineurs isolés étrangers errants dans Paris. Accueil, conseils et accompagnement sont offerts au sein de l'association à ces jeunes qui sont en recherche de protection.

Cette association est reconnue pour sa compétence, son professionnalisme et sa disponibilité. Elle intervient régulièrement à la Voix De l'Enfant lorsque des jeunes y viennent chercher refuge.

Par ces quelques lignes, la Voix De l'Enfant souhaite rendre hommage aux associations qui fêtent leurs 10 et 20 ans d'actions auprès et avec les enfants.

# INFOS PARTENAIRES

## LE SAUT HERMES AU GRAND PALAIS DE PARIS

Les 15, 16 et 17 avril derniers, Hermès a organisé la deuxième édition de son prestigieux concours équestre international, le Saut Hermès, sous la magnifique verrière du Grand Palais de Paris. Evènement qui a connu un immense succès. Pour cette occasion, Hermès avait choisi de soutenir les actions de la Voix De l'Enfant.

## OPÉRATION «CHANGEZ D'AIR !»

L'opération « Changez d'Air ! » menée du 4 mai au 28 juin 2011 en partenariat avec Corteco et Oscaro a été un véritable succès. Pour chaque filtre d'habitacle Corteco micronAir® acheté sur le site [www.oscaro.com](http://www.oscaro.com), 1 euro était reversé par chacun des partenaires à la Voix De l'Enfant. Ceci a permis à des centaines d'enfants qui n'ont pas l'occasion de changer d'air, de partir en vacances cet été.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

Le 25 mai dernier, la Fédération Française de Tennis a convié la Voix De l'Enfant dans la loge FFT à Roland Garros, afin de partager un déjeuner avec les organisateurs des Internationaux de France 2011. Au cours de cette journée, un encart publicitaire dans le journal officiel du tournoi a été offert pour présenter la Voix De l'Enfant.

## SOIRÉE EDEN PARK

Le 8 septembre, à l'occasion de l'ouverture de la Coupe du Monde de Rugby, Eden Park a lancé une opération de soutien à la Voix De l'Enfant et Les Papillons du Ciel. Pour l'occasion, les champions du monde Taïg Khris et Jean-Marc Mormeck, deux Ambassadeurs de la Voix De l'Enfant, nous ont fait l'immense plaisir de leur présence, autour de l'équipe d'Eden Park.

## LE GALA EOGN

La Promotion Général Colonna d'Istria a choisi de contribuer aux actions de la Voix De l'Enfant. Lors du dîner de gala de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale (EOGN), le 24 juin, la Voix De l'Enfant a reçu un don suite à la tombola mise en place lors de cette soirée d'exception.

## GRAZIA

Deux beaux cadeaux ont été mis en jeu par GRAZIA au profit de la Voix De l'Enfant. Une superbe opération qui a fait plaisir à toutes celles et ceux qui y ont participé car elles et ils savaient qu'en tentant de se faire plaisir ils allaient offrir à des enfants un coin de ciel bleu. GRAZIA, à deux reprises, a mis en jeu le sac « KAZMELEON » de ZAPA et le sac « FABELLA » de Stella McCARTNEY, chacun avec son contenu. Cette opération a été un grand succès. La Voix De l'Enfant remercie GRAZIA et toutes ces lectrices et lecteurs qui y ont participé.

## HEC - CONFÉRENCE STÉPHANE HESSEL

Le 31 mai, l'association des diplômés d'HEC a choisi, pour lancer l'Heure H - le nouveau cycle de conférences avec la Voix De l'Enfant - d'inviter à la Chambre de Commerce et d'Industrie, notre Président d'Honneur Stéphane HESSEL. Après une intervention d'une qualité exceptionnelle sur le thème « Trop de Droits de l'Homme tuent-ils les Droits de l'Homme? », Stéphane HESSEL s'est prêté aux nombreuses questions-réponses.

## OPÉRATION «DES BONBONS POUR LA VIE»

L'opération « Des bonbons pour la vie » est une vente de confiseries inédite qui met à disposition dans tous les lieux intéressés par l'opération, des petits sachets de bonbons, pour rassembler des fonds pour les enfants en difficulté. Cette opération a démarré dans la région lyonnaise. Entreprises, associations, commerces, si vous êtes intéressés pour participer à cette opération, n'hésitez pas à nous contacter.

## BÉBÉ 9

Bébé 9 se mobilise pour soutenir les actions de la Voix De l'Enfant, du 9 novembre au 10 décembre en offrant à ses clients un merveilleux produit partage « histoire d'ours », un doudou comme les aiment tant les petits. Bébé 9 reversera 2 € pour tout achat du doudou « histoire d'ours ». Merci à Bébé 9 et à ses clients qui vont contribuer à offrir de meilleures conditions de vie à des enfants en difficulté.

## DÉDUCTION FISCALE

Pour les particuliers, la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions. Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

En dehors de vos dons et parrainages, il vous est possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant reconnue à « caractère de bienfaisance » par la Préfecture de Paris, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.

Association d'intérêt général autorisée à recevoir des dons et legs en application de l'article 238 bis - 5 du Code général des impôts.

# INFOS PARTENAIRES

## 2001-2011 : 10 ANS DÉJÀ...

### SFR

C'est au cours de cette année 2001 qu'une aventure inédite entre un opérateur de téléphonie mobile et une association de protection de l'enfant s'est amorcée. SFR a créé un numéro court VOIX (8649), dédié aux dons via le téléphone mobile. En 2002, SFR a initié, avec la Voix De l'Enfant, une plate-forme téléphonique d'assistance fugue pour des jeunes en difficulté. En 2003, SFR a lancé un nouveau canal de dons à travers le recyclage de téléphones mobiles avec la «complicité» de tous les espaces SFR.

Depuis lors, le partenariat entre SFR et la Voix De l'Enfant n'a cessé de se développer. À ce jour, il a permis la création de 46 Unités d'Accueil Médico-Judiciaires.

### TRUFFAUT

Le spécialiste de la jardinerie TRUFFAUT et la Voix De l'Enfant soufflent les bougies de leurs 10 années de partenariat. Les liens entre les deux acteurs se sont renforcés lors de divers événements réalisés à l'initiative de Truffaut au profit des enfants. Depuis plusieurs années, les clients sont invités à offrir leurs points à des associations, dont la Voix De l'Enfant.

### E. LECLERC

Le partenariat entre l'Enseigne E. LECLERC et la Voix De l'Enfant s'est scellé lors d'un déjeuner entre Michel-Edouard LECLERC et Carole BOUQUET. De cette rencontre est né le projet de la réhabilitation en Inde, de quatre écoles à Tiruppur et de la construction d'une école à Karur pour les enfants défavorisés de la région. Lors du séisme en décembre 2004, le groupe E. LECLERC et tous les magasins en France se sont mobilisés pour soutenir de nombreux programmes post-tsunami, menés par des associations membres de la Voix De l'Enfant et/ou partenaires localement. Plusieurs milliers d'enfants ont bénéficié de ces programmes.

### REGALB

RÉGALB, spécialiste des cartes de vœux, soutient des actions de la Voix De l'Enfant en offrant à ses clients un produit-partage. À l'ère d'internet, le choix d'adresser des vœux par l'envoi d'une carte RÉGALB où l'on prend le temps d'y écrire quelques mots permet d'une part, de redonner de la chaleur à nos messages et d'autre part, d'offrir du bonheur à des enfants déshérités.

## 15 ANS DÉJÀ...

### CARTIER

La Maison CARTIER, célèbre joaillier et horloger de luxe, accompagne depuis 15 ans la Voix De l'Enfant, notamment lors de ses ventes exceptionnelles au profit des enfants défavorisés et avec son partenaire Laureus France qui porte, avec la Voix De l'Enfant, la réalisation de la Fraternity Cup.

## ...ET UN NOUVEAU

### CCLARISSE - INTELLIGENCE MÉDIA

La Voix De l'Enfant est heureuse de compter parmi ses nouveaux partenaires le Cabinet d'Intelligence Média CCLARISSE. L'agence assurera, à titre gracieux, deux principales missions : la mise en valeur des liens entre les entreprises partenaires et la Voix De l'Enfant et le suivi des relations presse.

**La Voix De l'Enfant remercie chaleureusement ses partenaires pour leur fidèle soutien et compte sur chacun d'eux pour les 10 ans à venir.**

Chaque jour radio, télévision, presse écrite nous rappellent que nous sommes en crise et que le pouvoir d'achat de chacun baisse chaque mois davantage. Pour nos associations, il en est de même et pourtant, les sollicitations sont de plus en plus importantes pour soutenir les enfants les plus démunis, pour aider une famille dans la précarité ou simplement, comme nous l'avons fait pour la rentrée scolaire de septembre, permettre à des enfants d'avoir un cartable et quelques fournitures scolaires afin qu'ils rentrent dignement dans leur classe. C'est peu, mais cela peut changer la vie d'un enfant.

**Pour poursuivre et pérenniser nos programmes, nous avons besoin de vous. Merci du fond du coeur.**

**MERCI POUR VOTRE SOUTIEN > Je souhaite participer aux actions de l'association en faisant un don de :**



15€



30€



76€



Autre :



Legs ou Donation

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Voix De l'Enfant et adressés avec le bulletin à : La Voix De l'Enfant - B.P. 301 - 75464 Paris Cedex 10 ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P. Pour recevoir notre Flash Info mensuel, merci d'indiquer votre adresse e-mail :

\_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

**Vous pouvez aussi faire un Don en ligne sur [www.lavoixdelenfant.org](http://www.lavoixdelenfant.org)**

Un reçu fiscal vous sera envoyé. Tr2 / Tr3 2011


**LA VOIX DE L'ENFANT**  
 Notre combat, c'est leur avenir